



**HAL**  
open science

## CDA - Centre de droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CDA - Centre de droit des affaires. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02034196

**HAL Id: hceres-02034196**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034196v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Droit des Affaires

CDA

sous tutelle des  
établissements :

Université Toulouse 1 Capitole - UT1

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Michel MENJUCQ, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Droit des Affaires
Acronyme de l'unité :	CDA
Label demandé :	EA
N° actuel :	780
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M <sup>mes</sup> Marie-Hélène MONSERIE-BON et Corinne SAINT-ALARY-HOUIN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M <sup>mes</sup> Marie-Hélène MONSERIE-BON et Corinne SAINT-ALARY-HOUIN

## Membres du comité d'experts

Président : M. Michel MENJUCQ, Université Paris 1 Panthéon -Sorbonne

Experts : M<sup>me</sup> Fabienne JAULT-SESEKE, Université de Versailles

M. Patrick MISTRETTA, Université de Picardie

M<sup>me</sup> Laetitia TRANCHANT, Aix Marseille Université

M. Olivier VERNIER, Université de Nice (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Cyril NOURISSAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Grégory KALFLECHE (directeur de l'École Doctorale des sciences juridiques et politiques)

M. Lucien RAPP, Université Toulouse 1 Capitole

## 1 • Introduction

Nomenclature HCERES : SHS2\_1

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	28	27
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>28</b>	<b>27</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	56	
Thèses soutenues	25	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20	

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Unité dynamique dont le rayonnement au sein du monde universitaire et du monde socio-professionnel est important.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Publications très abondantes et de qualité dont la diffusion est importante.

Bonne interaction avec le monde socio-professionnel.

### Points faibles et risques liés au contexte

Emission et hétérogénéité des thèmes. La synergie entre les différents thèmes n'est pas toujours évidente.

De manière générale, à l'exception du thème droit pénal (DELFIN), ouverture insuffisante aux thématiques internationales ou européennes.

### Recommandations

Mener une réflexion sur l'architecture des thèmes de l'unité. Le regroupement de certains thèmes pourrait être utilement envisagé. En ce sens, une structuration en projets permettrait probablement une meilleure utilisation des ressources offertes par l'Université Toulouse 1.

Mettre en avant l'implication des doctorants dans les colloques et projets de recherche de l'unité.